association paroles croisées autour de la mort

Les nouvelles

Lettre d'information de l'Association Paroles Croisées autour de la Mort – APCM – n°14 – avril 2026

Une ambiance chaleureuse pour cette nouvelle AG…

Nous étions 62 présents - et une vingtaine de pouvoirs - pour la tenue de cette nouvelle assemblée générale.
Comme l'an dernier, rapports d'activité et d'orientation des groupes de travail étaient présentés dans les stands. Ce fut l'occasion d'échanges entre adhérents et les membres du CA. La convivialité était à l'honneur également avec, pour beaucoup, le plaisir de retrouver des connaissances, bref, on a beaucoup parlé. « Paroles croisées... » n'est pas un vain mot !
Le temps d'échange en petits groupes qui a suivi a été pleinement investi et différents sujets ont été abordés.



Cette année l'association a créé et renforcé des liens : La MPT qui nous accueille, l'ARIFTS, l'UATL d'Angers, la troupe de comédiens « le Cri », des étudiants d'un IUT, l'association des Habitants des Banchais, un groupe d'habitants de Chemillé…
Nous avons tenu le cap d'une action citoyenne et humaine conforme à nos statuts.
Nous invitons les adhérents à nous rejoindre dans un groupe ou une commission pour continuer à développer des temps et espaces de parole.

Élise Belliard-Beaussier

Édito

Une belle aventure !

Citoyenne dans l'âme,
l'APCM propose divers espaces
de parole où chaque personne
peut s'exprimer, réfléchir,
éclairer ses choix
d'être humain singulier.

Elle est aussi citoyenne dans
son fonctionnement interne :
quelles que soient la
responsabilité ou l'action de
chacune et chacun,
tous sont à égalité d'écoute.
Nous tous contribuons à
hauteur de nos disponibilités
et nos appétences.

Participer est une belle
aventure collective qui
nous fait rencontrer autrui,
nous confronte
à nos propres certitudes,
nous bouscule parfois,
nous interpelle souvent,
en tout cas nous enrichit
de la diversité des opinions
qui s'y croisent.

La commission communication

Lettre à Élise

mi ré mi ré mi si ré do la

Quelques petites notes de musique pour réduire la cadence ?

Les adhérents et les membres du CA t'expriment, Élise, un immense merci pour ton engagement sans réserve au service de l'APCM. D'abord vice-présidente aux côtés de Fernand, tu lui as succédé à la présidence. Après 7 ans d'activité intense, tu souhaites prendre plus de temps pour toi mais restes partie prenante de la belle aventure humaine et sociale qu'est ce projet collectif et nous en sommes ravis. Nous continuerons de partager ton enthousiasme, ton énergie, ta ténacité, ton sourire au gré des diverses activités de cet espace de paroles qu'est l'APCM !

mi ré mi ré mi si ré do la

La consolation : conférence du 10 février

Vous avez été presque cent cinquante à braver la pluie pour participer à la conférence sur la Consolation le 10 février dernier.

Inspirés par le livre de Christophe André *Consolations*, nous avons convenu de reprendre son sous-titre : *Celle que l'on donne et celle que l'on reçoit .* Nous avons ensuite recherché un spécialiste pour un sujet aussi délicat que celui de la consolation...et nous avons découvert qu'il n'en existait pas. Nous avons donc finalement décidé d'aborder le sujet à trois voix, en sachant qu'il y en avait infiniment d'autres !

Trois approches …

François Moriceau, philosophe, nous a présenté l'ouvrage de Mickaël Foessel pour qui *il n'y a plus, dans le monde moderne, de sens évident, plus de fondement, au destin humain qui comporte toujours la souffrance et la mort, plus de place pour une vérité définitive : nous sommes réduits à des expédients*.

Il a montré l'évolution de la consolation dans les sociétés, jusqu'à aujourd'hui où *l'homme a besoin de consolation car il est sans fondement*.

Sylvie Poulain, accompagnatrice, nous a dévoilé sa façon d'être dans la relation aux personnes : écoute, gestes, humilité, tendresse, jusqu'à affirmer que *la consolation se fait sans intention, c'est un élan de consoler.* Même si parfois consoler est impossible.

L'authenticité de certaines familles m'a permis d'oser, et même de pleurer.

Fabio Longoni, artiste comédien, a apporté, avec humour, une note décalée. Pertinent dans ses choix, il a d'abord lu un extrait du texte de Stig Dagerman pour qui *notre besoin de consolation est impossible à satisfaire.* Puis le « vrac consolateur» de Christophe André nous a entraînés sur le chemin de l'autoconsolation. Nous retrouvons cet aspect dans le texte de Daniel Mermet, *Nos années Pierrot :* il écrit à son ami décédé et se console tout en consolant l'auditeur.



Chacun nous a présenté deux peintures ou sculptures pour illustrer le propos. Par exemple pour François Moriceau la sculpture de Carpeaux intitulée *Consolation* symbolise le besoin vital de consolation. Les deux personnages se soutiennent l'un l'autre pour rester debout, dans la vie, malgré leur extrême vulnérabilité.

Les échanges proposés en petits groupes avec les « voisins de fauteuil », ont été nourris et les questions et témoignages étaient chargés de vécu.

La table de présentation des livres a été très appréciée, a suscité de riches échanges et de nombreuses personnes ont laissé leurs coordonnées pour recevoir la bibliographie.

Un marque page avec l'une de nos dix phrases trouvées en chemin, a été offert à chaque participant.

Élise Belliard-Beaussier



Quelques réactions

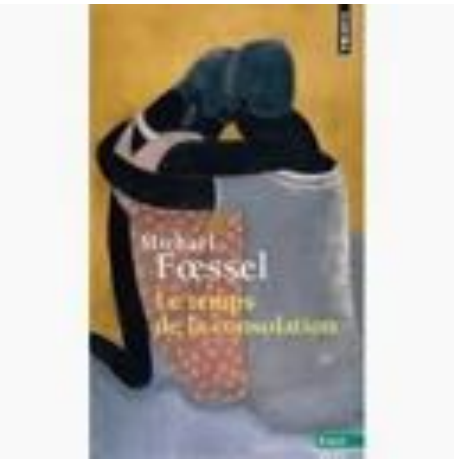
Je reprendrai la phrase de conclusion de cette conférence : j'espère que cette soirée a semé chez vous des petites graines de consolation. Ce fut le cas pour moi.

Il a été mis des mots sur ce que je ne parvenais pas à nommer.

Lecture

Le temps de la consolation

Lors de la conférence APCM sur le thème de la consolation, le philosophe François Moriçeau a souligné l'intérêt de ce livre qui « étudie de manière remarquable les dispositifs qu'une personne peut investir, utiliser en matière de consolation parce qu'ils appartiennent à son monde, sa culture, sa manière de penser et de vivre ».
Selon Foessel, à notre époque, ces dispositifs sont à la portée de nous tous, ils s'inventent dans les relations de sollicitude que les humains, qui seront à tour de rôle consolateurs et consolés, peuvent établir.
Ceci s'oppose aux périodes anciennes où la consolation était conventionnelle, inspirée par les certitudes liées aux croyances religieuses.



Foessel Mickaël, *Le temps de la consolation.* 2015, Points poche. 288 p.



Dans chacune des deux grandes parties, la première consacrée à la posture du consolateur, la seconde à celle du consolé, il passe en revue les itinéraires initiés par la désolation, liée au sentiment d'une perte par rapport au passé, les tentatives de consolation. Il aboutit à la certitude que *nos consolations devenues profanes ont acquis le droit d'être inventives […] qu'une consolation a lieu lorsque l'hésitation du consolateur qui ne sait qui ou quoi toucher dans l'autre rencontre celle du consolé qui ignore ce qu'il a perdu.*
L'œuvre d'art qu'il a choisie pour illustrer la couverture de son livre a été réalisée par l'artiste contemporain Jean Dunant peu de temps avant la seconde guerre mondiale. Elle a servi d'inspiration pour l'affiche de notre conférence.

La commission Ressources Documentaires

Ce qu'elles en disent

Un livre magistral qui aborde de façon claire les problématiques anciennes et récentes de la consolation des deux points de vue du consolé et du consolateur et évoque ce que cela dévoile de l'angoisse de la mort de l'un et de l'autre. ***Myriam***

Une brillante synthèse très dense et très documentée de l'évolution de la pensée philosophique sur le sujet de la consolation, d'un accès parfois compliqué pour des non-philosophes. ***Huguette***

Fin de vie, suite…

Le 25 février 2026 l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture

- la proposition de loi relative à l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs à l'unanimité des suffrages exprimés.
- la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir avec une majorité de votes favorables, un nombre d'abstentions en recul, un nombre d'opposants en progression par rapport au premier vote.

Un vote définitif reviendra à l'Assemblée nationale en juillet 2026, après un examen au Sénat les 11, 12 et 13 mai et selon toute vraisemblance la constitution d'une commission mixte paritaire.
Pour en savoir plus sur les principaux changements envisagés au 25 février cliquez sur les liens :
vie publique loi fin de vie
vie publique loi soins palliatifs

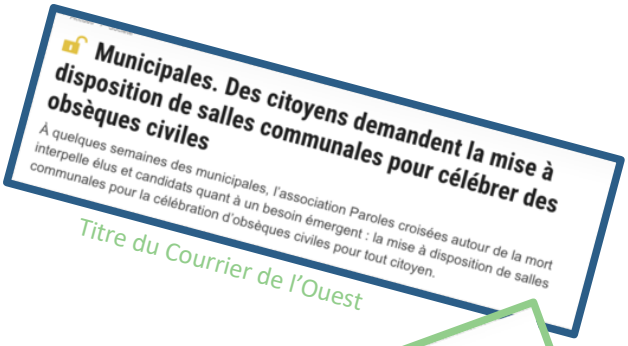
Échanges avec Francis Huet,
responsable du groupe "Salles civiles"

Vous avez organisé une conférence de presse* le 18 février dernier, quel était votre objectif ?
Il était de sensibiliser tous les élus et mobiliser les citoyens, une suite logique du travail que nous avons engagé. En effet, avec l'association des maires du département, l'AMF49, qui acceptait d'utiliser son réseau interne pour joindre toutes les communes du 49, nous avons voulu faire un état des lieux de celles qui acceptaient de mettre à disposition des salles communales pour des obsèques en présence du cercueil. La période pré-électorale était une excellente occasion d'attirer l'attention de tous sur ce besoin émergent.

Quels ont été les résultats de cette enquête ?
58 communes sur 175 ont répondu.
- 16% déclarent avoir une salle permettant des cérémonies civiles avec cercueil. Par rapport aux 175 cela ne représente que 5,71% de l'ensemble des communes du Maine et Loire.
- Pour 10 communes, la mise à disposition est accordée uniquement à leurs habitants ou aux personnes y ayant une concession.
- Sur ces 10 communes, 4 reconnaissent que l'information n'est pas connue des administrés.
- L'APCM, lors de son enquête préalable auprès de ses adhérents, constate que 84 % ignorent si leur commune dispose d'une salle permettant les cérémonies civiles.
- 2 communes travaillent actuellement sur des projets et 11 déclarent que «ce serait à envisager».
Il existe sur ce sujet des mobilisations citoyennes, exemple le collectif qui s'est créé à Chemillé.

Vous avez interpellé les candidats aux municipales à travers la presse, avez-vous eu des retours ?
Nous avons reçu des réactions de citoyens approuvant notre démarche pour faciliter les obsèques civiles.
Vous pouvez prendre connaissance des articles parus dans la presse par les liens ci-contre.

Maintenant que les élections sont passées, de nombreuses communes comptent de nouveaux élus, quelle suite envisagez-vous ?
Nous avons décidé d'une part d'aller vers les communes qui ont donné leur accord pour être recontactées pour cette mise à disposition de salle, en commençant par celles qui ont été reconduites et d'autre part d'approfondir l'exploitation des réponses au questionnaire pour mieux cerner les priorités à donner.
Nous pensons ensuite nous remettre en lien avec l'AMF49 pour envisager l'action à mener auprès de toutes les communes qui n'ont pas répondu à la première enquête ou qui ont changé de majorité.





Vous avez eu de nombreux échanges avec les adhérents au cours de l'AG, quels ont été leurs retours ?
Ils cherchaient à savoir si leur commune avait répondu au questionnaire sur les salles civiles.
Ils ont exprimé leur accord par rapport à l'action menée et posé la question concrète de l'accompagnement des adhérents dans ce sens au moment du décès.
Deux adhérentes ont accepté de rejoindre notre groupe pour participer à l'action.

cliquez et retrouvez
* le communiqué de presse complet sur notre site : groupe salles civiles

Les articles de presse :
Article Ouest-France du 27/02/26
Article Courrier de l'Ouest du 27/02/26

Les Nouvelles : lettre d'information de l'APCM. Direction de la publication : APCM. Relecture et correction : Claudine Nollet, Myriam Berot, Anne Bourgeais, Nathalie Quatreville.
Mise en page : Anne Bourgeais – Photos : APCM.
APCM : Association Paroles Croisées autour de la Mort, courriel : apcm.asso@proton.me – Site Internet : https://parolescroisees-asso.fr